



DONNER DU SENS ET DE LA VALEUR
À VOS INVESTISSEMENTS



REPUBLIQUE FRANCAISE

PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PART R

Leaders européens privilégiant une politique sociale responsable.



Avertissement

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

1 La stratégie d'investissement responsable de PAM p.4

2 Les enjeux du fonds p.6

3 L'emploi durable p.11

4 Notre processus d'investissement p.16

5 Le Portefeuille p.23

6 Annexes p.26



1

La stratégie d'investissement responsable de PAM



Stratégie d'investissement responsable de PAM

1 Une **conviction** forte : l'**ESG** est un **levier** de performance financière de **LT**.

Si la réduction de l'impact environnemental est désormais synonyme de performance financière à LT, on a encore tendance à minorer l'impact d'une **gestion sociale de qualité** dans la **création de valeur économique** à LT.

Or le social, et l'emploi en particulier sont une **opportunité** financière à **LT** => c'est une **compétence durable** de l'entreprise, créatrice de valeur ajoutée.

De plus, rendre l'économie plus verte ne pourra pas se faire aux dépens de la question sociale => **la « transition juste*»**.

2 PAM est une filiale à 100% de la banque Palatine (elle-même filiale à 100% du groupe BPCE), le partenaire des ETI (entreprises de taille intermédiaire) atouts clé de la **réindustrialisation des territoires**.

3 La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité d'intégrer davantage les questions sociales dans les décisions financières : prise de conscience que le **capital humain** est la ressource naturelle **la plus importante** d'une entreprise.

*Concept approuvé lors la convention-cadre de nations unies sur les changements climatiques dans l'Accord de Paris (2015) et la conférence sur le climat de Katowice (COP24 - 2018).

2

Les enjeux du fonds



Les enjeux de Palatine Europe Sustainable Employment

La création d'emplois, l'Europe est bien placée...

La succession de crises (Covid 19, invasion de l'Ukraine par la Russie,...) devrait amener les Etats européens à rapatrier une partie de leur production pour assurer **leur souveraineté** non seulement **énergétique** mais aussi **industrielle**.

Les gouvernements européens et les institutions de l'UE ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter l'émergence de leaders mondiaux en Europe.

*« **La nouvelle stratégie industrielle de l'Europe** : pour une industrie plus forte pour une Europe plus autonome »*

Les entreprises européennes ont des **atouts** grâce à leurs investissements dans la **transition écologique et numérique** offrant de nouvelles opportunités qui pourraient également stimuler l'emploi.

Les enjeux de Palatine Europe Sustainable Employment

... et d'emplois de qualité pour être les leaders de demain

Les défis majeurs pour l'emploi européen :

- La démographie
- Le digital
- La transition environnementale

Un socle européen : le Pacte vert pour l'Europe (2019)

- L'UE s'engage à mener une transition **juste et inclusive**
- **Le sommet social de Porto** (7- 8 mai 2022) : 3 priorités pour l'Europe Sociale : **Emploi, Formation et lutte contre la pauvreté**

Privilégier les entreprises européennes :

- ayant des **stratégies d'emploi durable à LT** à travers des politiques d'emploi inclusives – offrant des chances à tous,
- permettant le développement des **compétences et le dialogue social**,
- présentant des processus de fabrication **plus efficaces** entraînant l'**amélioration** de la qualité des emplois et l'augmentation **équitable** des revenus des salariés,...



Palatine Europe Sustainable Employment : Article 9 (SFDR)

Palatine Europe Sustainable Employment a un objectif d'investissement durable **social**.

Le fonds investit dans les **leaders européens** qui mettent en place une **politique d'emploi durable**.

L'objectif est de **créer plus d'emplois et d'emplois de qualité** que son benchmark tout en prenant en compte les **principaux effets défavorables** (PAI du SFDR)* que les investissements peuvent avoir sur l'environnement et la société et en respectant des bonnes pratiques de **gouvernance**.

*La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a défini 14 PAI (Principle Adverse Impact) obligatoires et 2 optionnels.

Palatine Europe Sustainable Employment



Bruno VACOSSIN
Gérant de
Palatine Europe
Sustainable Employment



Marie-Pierre
GUERN

- Privilégier les leaders européennes ayant des politiques sociales les plus responsables en matière d'emploi en Europe.
- Avec la conviction que ces entreprises créent plus d'emplois source de valeur sur le long terme.
- Des mesures d'impact
 - Création d'emplois de qualité en Europe (jeunes, seniors, PSH, diversité,...)
 - Mesure de la part des entreprises qui contribuent aux ODDs

Classification AMF

Actions des pays de l'Union Européenne

Label

ISR (label étatique)

Classification SFDR

Article 9



REPUBLIQUE FRANÇAISE

3

L'Emploi Durable



Investir dans le capital humain : c'est créer de la valeur pour l'entreprise

Attirer
les **talents**

Monter
en **compétence**

Améliorer
la **productivité**

Former

Réindustrialiser
et **relocaliser**

Développer des
économies locales

Améliorer
l'empreinte carbone

Maîtriser les chaînes
de production

Être **plus réactif** vis-à-vis
de la demande des consommateurs
(réduction des délais de livraison...)

Améliorer l'**image** auprès des
consommateurs

L'emploi durable

L'emploi de qualité : une approche multidimensionnelle



Flexibilité



Bien-être



Salaire décent



**Communication avec le
management et les pairs**



Ethique et Valeurs



Opportunités et carrière

La qualité de l'emploi est favorable à la croissance économique

Un cercle vertueux

Création d'emplois
de qualité

Amélioration performance
économique

Productivité,
Compétitivité, Rentabilité

La valeur ajoutée pour l'entreprise : améliorer la compétitivité

Relation positive entre emploi de qualité et création de valeur



Santé et sécurité

- ✓ Réduction des coûts liés aux accidents du travail



Satisfaction des employés

- ✓ Productivité augmentée
- ✓ Moins de rotation du personnel



Culture d'entreprise et management

- ✓ Engagement salarial plus important



Diversité

- ✓ Plus grande rétention des talents
- ✓ Innovations favorisées
- ✓ Culture agile

4 Notre processus de gestion



Notre processus de sélection durable

1

FILTRE ISR

Définition de l'univers ESG

- Politiques d'exclusions des armes controversées et du charbon thermique (20% CA ou 10MT extraites ou 5GWh produits)
- Une approche ISR « Best in Class » avec notes ESG moyennes $\geq 12/20$
 - Gouvernance
 - Ethique des affaires
 - Ressources Humaines
 - Droits Humains
 - Environnement
 - Relation avec la société

600 valeurs européennes

2

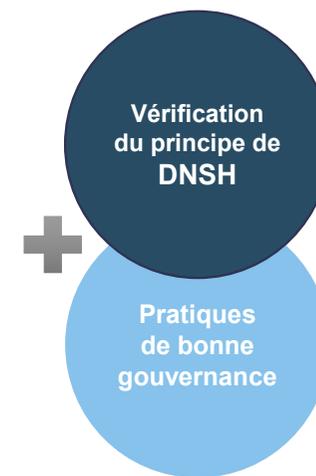
SELECTION DES INVESTISSEMENTS DURABLES

2.1

Contribution sociale

- Création nette d'emplois en Europe
- Emploi des jeunes, l'apprentissage et l'alternance
- Maintien dans l'emploi des séniors
- Intégration des personnes en situation de handicap
- Parité femmes-hommes
- Qualité de l'emploi
- Partage de valeur
- Transparence des données et des informations
- Engagement sur les ODDs de l'ONU
- Diversité des collaborateurs
- Achats responsables et sociaux

300 valeurs



Score « Emploi » $> =2$ + Process interne sur la thématique de l'emploi

Vérification du DNSH de Palatine AM : 16 PAI

PAI climatiques	Autres PAI environnementaux	PAI sociaux	PAI additionnels environnemental et social
<ol style="list-style-type: none"> Vérification des trajectoires climatiques des sociétés et de leur certifications (SBTi/ CDP*) Sélection quantitative <ul style="list-style-type: none"> PAI 1/2/3 : Exclusion des 10% des sociétés les plus émettrices PAI 4 : Exclusion des sociétés dont plus de 50% du CA provient des énergies fossiles PAI 5 : Exclusion des sociétés produisant plus de 50% d'énergie non renouvelable ou consommant que de l'énergie non-renouvelable. PAI 6 : Exclusion des 10% des secteurs les plus intensifs 	<ul style="list-style-type: none"> PAI 7 : Vérification des politiques de préservation de la biodiversité et de l'impact de la société sur la biodiversité. PAI 8 : Vérification de la contribution à l'ODD 6 et/ou de la politique de gestion de l'eau et des rejets dans l'eau. PAI 9 : Vérification de la contribution à l'ODD 12 et/ou de la politique de gestion des déchets et de son efficacité à réduire significative les déchets produits par la société et plus particulièrement les déchets dangereux. 	<ul style="list-style-type: none"> PAI 10 : Exclusion des entreprises ayant connues des controverses matérielles et répétées. PAI 11 : Exclusion des sociétés sans mécanisme de contrôle des principes des NU ou des principes directeurs de l'OCDE. PAI 12/13 : Exclusion des 10% des sociétés ayant les pratiques les moins paritaires. PAI 14 : Exclusion des sociétés impliquée dans les armes à sous-munition et les mines anti-personnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> PAI II.2 : Pollution atmosphérique : Sélectionné pour pénaliser le secteur de l'aéronautique dont l'impact climatique est fortement mis en cause. Exclusion des 3% les plus pollueurs. PAI III.15 : Lutte contre la corruption et les actes de corruption : Incidence majeure pour Palatine AM. Elle doit donc faire l'objet d'un suivi particulier. Exclusion des 3% les plus pollueurs.

* SBTi : Science-based Targets Initiative
CDP : Carbon Disclosure Project

Définition des pratiques de bonne gouvernance de Palatine AM



Notre méthodologie d'analyse fondamentale

3

ANALYSE FINANCIERE FONDAMENTALE

Approche FONDAMENTALE

Une vision long terme de la croissance

Enjeux digitaux

Enjeux démographiques

Enjeux environnementaux

190 valeurs

Analyse QUALITATIVE

Privilégier les entreprises en situation oligopolistique

Fort pricing power et part de marché élevée

Capacité de la société à délivrer des résultats > attentes

Analyse QUANTITATIVE

Ratios financiers : valorisation attractive

Bilan avec endettement maîtrisé

80 valeurs

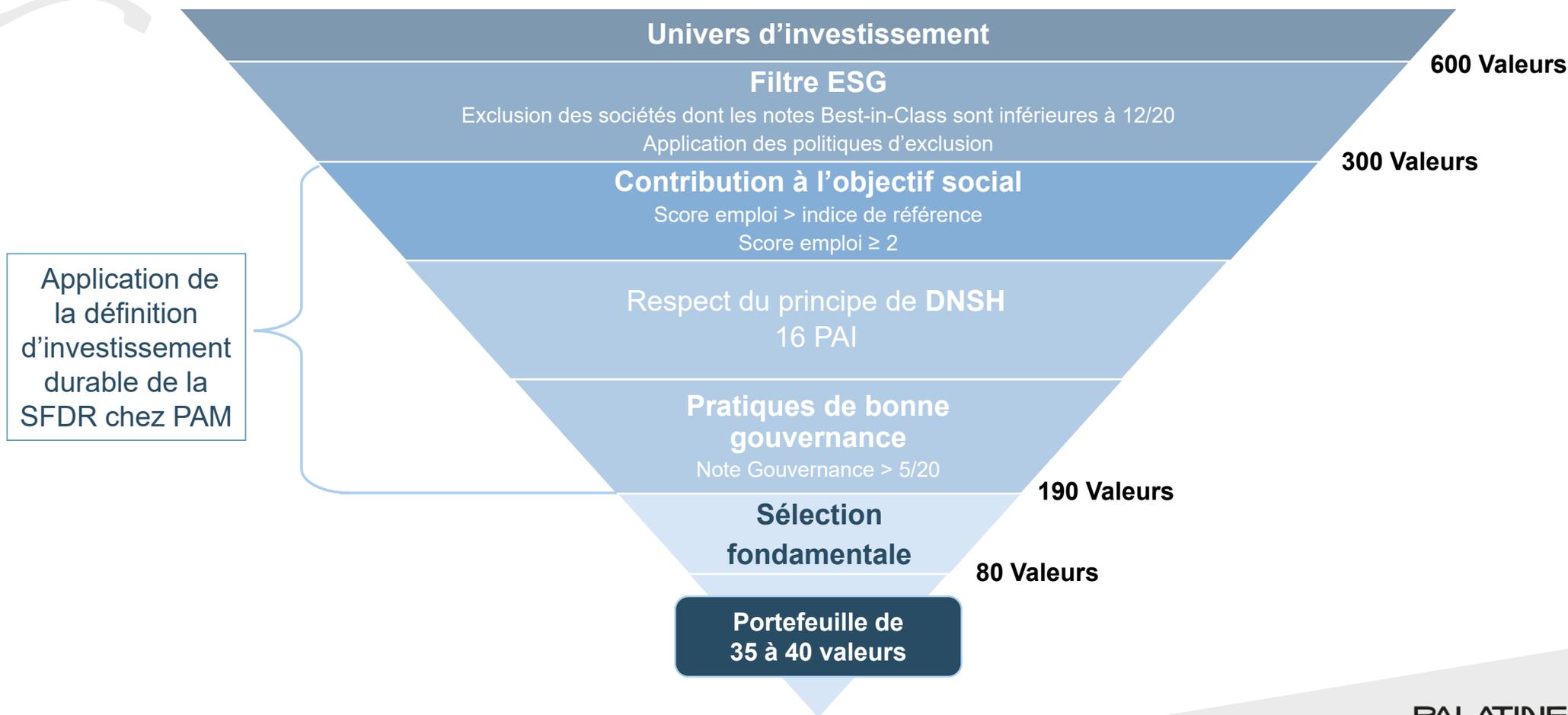
Construction du portefeuille

Un prix cible > 10%

Etude technique

35-40 valeurs

Synthèse du processus



Engagement des sociétés et vote actionnarial

I **Engagement direct** des entreprises sur les thèmes liés à l'emploi et aux PAI.

II **Engagement collaboratif** : contribution à la Workforce Disclosure Initiative (WDI)

1. Prône **plus de transparence** sur les données sociales
2. Contribue à **améliorer les pratiques sociales** des entreprises et donc la qualité des emplois
3. Permet l'intégration de **données plus fiables** dans nos décisions d'investissement



III **Politique de vote** : Palatine AM a voté à 95% des AG pour lesquelles elle détenait des droits de vote au titre de l'exercice 2021 en Europe.



5

Le portefeuille



Les enjeux stratégiques du portefeuille

Positionnement / thèmes porteurs

Evolution démographique	Santé	Qiagen, DSM, Astra Zeneca, Biomérieux, Sanofi, Essilor, Merck
	Luxe & Cosmétiques	LVMH, Moncler, Hermès, L'Oréal, Kering
Transition écologique	Efficacité énergétique	Schneider, Legrand, Air Liquide, Bureau Veritas, Smurfit Kappa
	Infrastructure	Vinci
Transition digitale	Semi Conducteurs	STMicro, ASML
	Software & SSII	SAP, CapGemini, Dassault Systèmes
	Publicité	Publicis

Pourquoi investir dans le fonds ?

Investir sur des valeurs européennes de qualité

Menant une politique sociale responsable

Pour donner du sens et de la valeur à vos investissements



6

Annexes



L'investissement durable de Palatine AM

Objectif durable

Contribuer de manière significative à un objectif environnemental ou social

1. Contribution significative à un objectif environnemental ou social

- Ex sociale : La contribution est jugée significative si l'indicateurs d'impact est supérieur à son indice de référence.

Ex environnemental : La contribution est jugée significative si l'entreprise a une part de CA aligné aux ODD définis par les NU.

Principe de DNSH

Limiter l'impact négatif des investissements sur 16 PAI (14 obligatoires + 1 environnemental + 1 social)

2. Respect du principe « Do Not Significant Harm »

- Exclusion des sociétés ayant les impacts quantitatifs les plus négatifs
- Exclusion des sociétés dont les politiques de prévention ne respectent pas les règles fixées par Palatine AM

Ex PAI 1 : Exclusion des 10% des sociétés les plus émettrices

Ex PAI 10 : Exclusion des sociétés non signataires du Global Compact et/ou n'ayant pas de politique solide de contrôle du respect des principes des NU et des principes de l'OCDE.

Pratiques de bonne gouvernance

S'assurer que les sociétés ont mis en place des pratiques de bonne gouvernance

3. Vérification des pratiques de bonne gouvernance :

- Exclusion des valeurs dont la notation du pilier gouvernance est inférieure à 5/20.

NB : PAM utilise une combinaison d'approches pour considérer ces PAI et est tributaire de la disponibilité de données fiables

Souscrire

Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Code ISIN	Part Palatine R - FR0013391513
Indicateur de référence	EuroStoxx 50 NR
Date de lancement	24-01-2019
Devise	Euro
PEA	Oui
Frais de gestion	2,00% TTC max
Commission de souscription	2,00 % (maximum)

Les enjeux du marché de l'emploi

La gestion des enjeux sociaux est vertueuse

Corrélation positive entre bien être au travail et performance financière

Meilleure
productivité

Engagement
de l'équipe

Image
employeur
améliorée

Economie
des
ressources

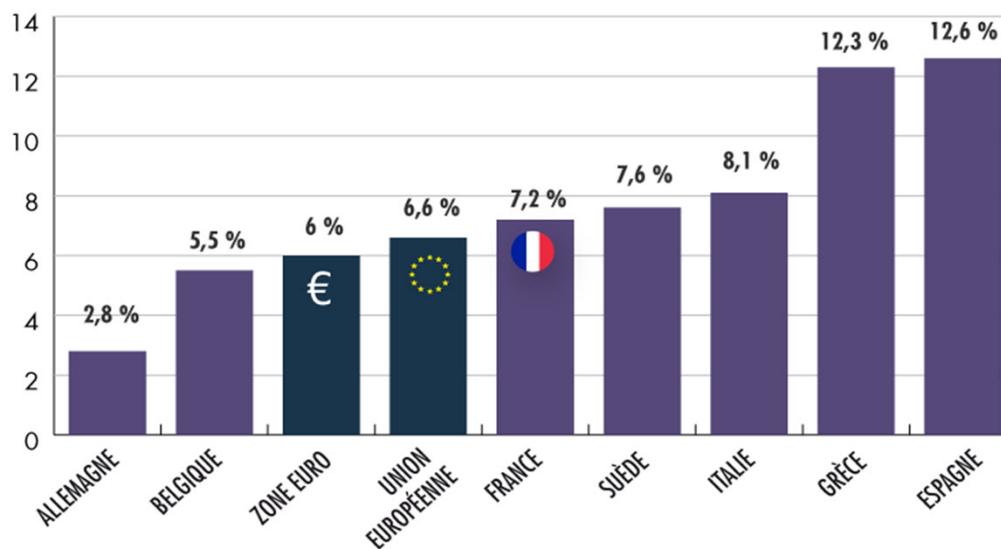
Maintien du
capital
intellectuel

L'emploi en Europe

Le taux de chômage - Europe

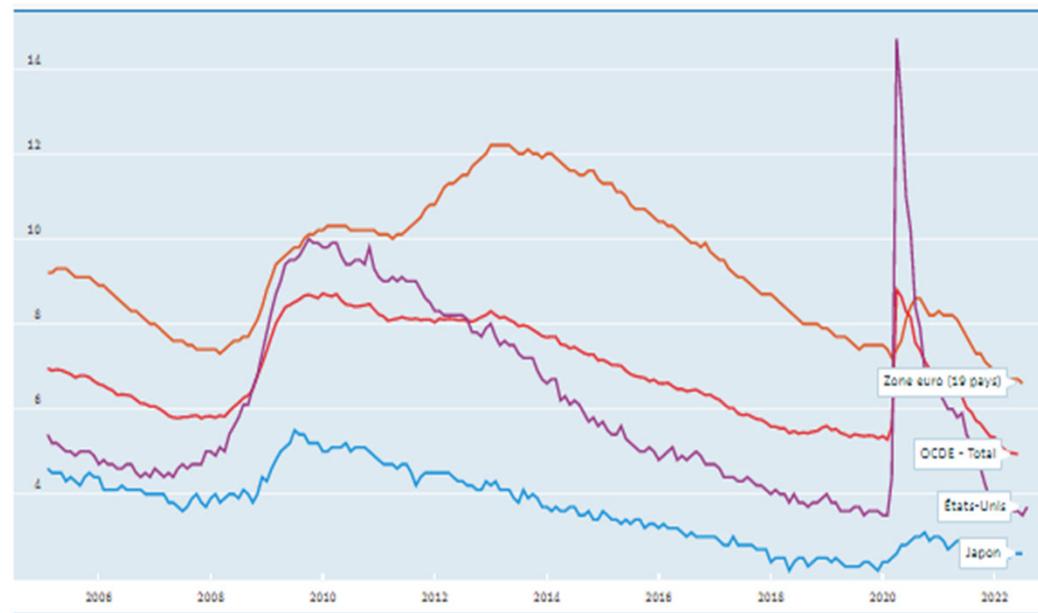
TAUX DE CHÔMAGE EN EUROPE

EN %, JUIN 2022



Source : lafinancepourtous.com d'après Eurostat

Le taux de chômage - OCDE



Source : data.oecd.org - Août 2022



Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014

Siège social : 86 rue de Courcelles 75008 Paris - 950 340 885 RCS Paris

Une société du groupe BPCE

Site internet : www.palatine-am.com - Tél : 01 55 27 95 37